

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°384
29 janvier 2026
ISSN 1245-0286

*Au Conseil national de la FSU (27 et 28 janvier 2026),
les représentants du courant Front Unique sont intervenus pour que la FSU :*

- s'oppose au gouvernement et à ses budgets et boycotte la conférence travail-retraites et les Assises sur le financement de l'Université*
- exige le retrait du projet de loi Yadan*
- se prononce pour le retrait du « Plan 800 collègues »*
- retire sa signature de l'accord de janvier 2022 sur la Protection sociale complémentaire qui oblige les actifs à souscrire le contrat PSC-Santé choisi par chaque ministère.*

Intervention dans le débat général (27 janvier)

Israël poursuit méthodiquement son projet d'élimination du peuple palestinien.

La population de Gaza est privée de toute. Elle n'a plus accès aux services les plus essentiels et pour enfoncer le clou, Israël interdit, depuis le 1^{er} janvier, l'intervention de 31 organisations humanitaires à Gaza et en Cisjordanie.

Avec le soutien des impérialismes occidentaux et la complicité constante des États-Unis, Israël tente de remodeler l'ensemble de la région en multipliant ses interventions militaires (Liban, Syrie, Iran et Yémen).

Le peuple palestinien a été écrasé sans que les mobilisations du prolétariat et de la jeunesse parviennent à interrompre le génocide à Gaza. La responsabilité principale de cette impuissance, revient aux dirigeants des organisations du mouvement ouvrier. Par exemple en France, en se référant constamment au « droit international », les dirigeants syndicaux ont multiplié les suppliques à Macron, soutien indéfectible d'Israël. Et elles n'ont jamais appelé à manifester à l'ambassade de l'Etat génocidaire d'Israël.

Depuis l'investiture de Trump, l'impérialisme américain intensifie ses interventions impérialistes : hausse drastique des droits de douane ; guerre contre l'Iran aux côtés d'Israël, bombardements en Syrie, en Irak, au Yémen, en Somalie et au Nigeria ; destructions de navires sur les mers d'Amérique du Sud suivies par l'intervention criminelle au Venezuela et le rapt de Maduro et de son épouse. Confrontés à la crise du mode de production capitaliste et à un endettement colossal, ce sont tous les impérialismes qui recourent aux mêmes solutions : mesures protectionnistes, attaques contre les conquêtes sociales, augmentation massive des dépenses militaires, répression renforcée contre les mouvements sociaux et remise en cause des libertés démocratiques. Et en point d'orgue, les attaques contre les migrants. Si les États-Unis de Trump se distinguent dans l'ignoble, les pays membres de l'UE mènent une politique analogue.

En Iran, le régime des mollahs réprime sauvagement les manifestants qui avancent leurs revendications. Israël et les Etats-Unis avec leur cynisme coutumier envisagent une nouvelle intervention contre l'Iran pour tenter d'y installer un régime à leur service. Comment accepter que le communiqué intersyndical du 13 janvier sur l'Iran ne condamne pas les impérialismes, qui depuis des décennies attaquent constamment l'Iran par la guerre ou par des sanctions économiques désastreuses pour les peuples d'Iran.

* * *

En France, si le gouvernement Macron-Lecornu est sur le point d'imposer son budget de guerre contre le prolétariat et la jeunesse, c'est grâce au soutien que le PS lui accorde. Mais, il est un autre soutien tout aussi scandaleux. C'est celui apporté par les directions syndicales qui acceptent de participer à la

conférence Lecornu-Farandou (dite sur le travail et les retraites). Le gouvernement, ainsi conforté, s'acharne avec ses budgets contre les travailleurs et les jeunes. Ainsi pour le seul budget de l'Education nationale, ce sont plus de 4 000 postes d'enseignants qui doivent être supprimés dans le public.

La responsabilité de notre fédération c'est de condamner ce budget qui attaque tous les budgets sociaux et prévoit une augmentation énorme pour les armées.

Nous déposerons une motion de condamnation du budget et du gouvernement qui le porte et en conséquence pour le boycott de la conférence travail-retraites et des Assises sur le financement de l'Université.

Un autre combat central est celui contre le projet de loi déposée par Caroline Yadan qui a remplacé à l'Assemblée Meyer Habib comme agent de l'Etat d'Israël.

Ce projet vient s'ajouter à la loi dite de lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur adoptée l'été dernier. Ce projet est soutenu par les partis gouvernementaux et le RN, et même par des députés du PS comme Hollande et Guedj. Ce projet vise à interdire toute critique de l'Etat génocidaire et à criminaliser tout soutien au combat du peuple palestinien contre l'Etat colonial.

Il revient aux organisations du mouvement ouvrier de combattre vigoureusement ce projet et d'exiger le retrait pur et simple. Nous soumettrons une motion en ce sens.

Nos collègues découvrent désormais ce qu'est la PSC. Beaucoup sont très remontés et s'adressent aux militants pour leur demander des comptes. Pour les retraités et les personnels aux petits revenus comme les AESH et les AED, c'est une catastrophe qui s'annonce.

FO Fonction Publique d'Etat essaie de masquer ses responsabilités en annonçant le retrait de sa signature de l'accord unanime du 26 janvier 2022.

Nous présenterons une motion pour que notre fédération retire elle-aussi sa signature et appelle la CGT et Solidaires à faire de même.

Intervention de présentation de la motion contre le gouvernement et ses budgets et pour le boycott de la conférence travail-retraites et des Assises sur le financement de l'Université

Un an après le budget Bayrou 2025, nous sommes confrontés aux budgets Lecornu qui n'ont rien à lui envier en termes d'attaques contre le prolétariat et la jeunesse.

Le projet de texte action indique que la LFSS « *constitue une attaque sans précédent contre la Sécurité sociale* ». Pour le budget de l'Etat, la formule : « *un budget d'austérité inégalé* » est aussi dans le vrai.

Pourtant comme à notre congrès de Rennes, notre direction fédérale n'a mené et ne mène aucun combat pour empêcher l'adoption des budgets Macron-Lecornu.

Pire, au moment de la discussion budgétaire à l'automne, presque toutes les directions syndicales ont accepté de participer à la conférence travail-retraite du gouvernement Macron-Lecornu.

Comment accepter de cautionner un tel gouvernement, alors que ce qui est à l'ordre du jour, c'est de le combattre, lui, ses budgets et l'ensemble de sa politique.

Il en va de même à l'Université, comment les syndicats pourraient-ils participer aux Assises sur le financement de l'Université ?

Une éventuelle participation à ces Assises vaudrait soutien au Ministre Baptiste et à toute la politique gouvernementale contre l'enseignement supérieur.

Qui plus est, alors que la situation des Universités va de pire en pire, autant pour les étudiants que pour l'ensemble des personnels.

Et ce, au moment où l'augmentation des frais de scolarité est à l'ordre du jour.

Alors, pour conclure, contre les budgets et le gouvernement qui les porte, notre fédération et nos syndicats nationaux doivent boycotter la conférence travail retraite et les Assises sur le financement de l'Université.

Motion : « A bas les budgets de guerre du gouvernement Macron-Lecornu

Boycott de la conférence travail-retraites et des Assises sur le financement de l'Université »

Après avoir fait passer, en décembre, un budget qui « *constitue une attaque sans précédent contre la Sécurité sociale* », le gouvernement est sur le point de faire adopter, à coups de 49.ter, « *un budget d'austérité inégalé* ».

Le CDFN de la FSU condamne ces budgets.

Le gouvernement est bien déterminé à intensifier ses attaques dans tous les domaines.

Le CDFN refuse de lui apporter la moindre caution et décide donc de boycotter la Conférence travail-retraites ainsi que les Assises sur le financement de l'Université.

(Résultat du vote : Pour : 7 / Contre : 76 / Abstentions : 12 / Refus de vote : 20)

**Intervention de présentation de la motion :
Pour le retrait de la proposition de loi Yadan**

Sous prétexte de « *lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme* », ce projet de loi veut établir une équivalence entre l'antisionisme et l'antisémitisme.

Il s'agit de sacrifier l'État d'Israël qui poursuit le massacre des Palestiniens à Gaza, les pourchasse en Cisjordanie, pour s'accaparer leurs terres et donc nier le droit d'exister au peuple palestinien.

Ce projet de loi s'inscrit dans une escalade répressive du gouvernement pour interdire toute manifestation de solidarité avec le peuple palestinien, et ce, en vertu de son soutien indéfectible à cet État génocidaire.

Cette redéfinition de l'antisémitisme est particulièrement grave dans l'ESR qui est, depuis le 31 juillet 2025, sous le coup d'un loi dite « contre l'antisémitisme », et dont le gouvernement est en train de mettre en place l'arsenal répressif.

Il faut souligner le soutien du RN au projet de Caroline Yadan. Rappelons que le fondateur historique du FN a déclaré que « *les chambres à gaz* » étaient un « *point de détail de l'histoire* ». Lors de la commission de l'AN le 20 janvier, la représentante du RN a expliqué que ce projet de loi « *s'attaque enfin aux racines du mal : il s'attaque à ceux qui tentent de travestir le terrorisme en résistance* ». ».

On comprend l'enthousiasme de ces nostalgiques de l'empire colonial français pour qui toute résistance à sa domination relève du terrorisme. Car la formulation retenue pour ce projet permet d'assimiler à une apologie du terrorisme, les opinions favorables à des mouvements de résistance armée. Elle crée un délit de provocation à la destruction ou à la négation d'un État dès lors qu'il a été reconnu par la « *République française* », comprendre par l'impérialisme français.

Cette loi permettrait d'étendre la censure à la critique du colonialisme et à justifier la répression contre ceux qui s'expriment, qui manifestent en solidarité avec des peuples opprimés.

Notre CDFN doit donc reprendre à son compte la position très claire de la CAN SNASUB en exigeant **le retrait du projet de loi Yadan.**

Motion : « Pour le retrait de la proposition de loi Yadan »

En amalgamant délibérément antisémitisme et antisionisme, la proposition de loi Yadan, vise à bâillonner toute critique ou condamnation de l'État d'Israël et à réprimer tout soutien au peuple palestinien, victime des actes coloniaux et génocidaires d'Israël.

Après la promulgation le 31 juillet dernier d'une loi relative à la lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur et la recherche, cette nouvelle proposition de loi permettrait au gouvernement de durcir de manière inédite ses outils de répression particulièrement à l'université. Elle est une menace sur toute recherche scientifique portant sur le colonialisme.

En conséquence, le CDFN de la FSU exige le retrait de ce projet de loi.

(Résultat du vote : Pour : 15 / Contre : 68 / Abstentions : 11 / Refus de vote : 22)

Intervention de présentation de la motion :

Pour le retrait du « plan 800 collèges »

Le plan 800 collèges s'inscrit dans un ensemble d'attaques contre les statuts des personnels et le caractère national de l'enseignement.

On y retrouve les mêmes recettes que celle du « choc des savoirs » dont l'organisation en groupes de niveau reste une possibilité.

Le ministre Geffray déclare vouloir aller vers « de nouvelles formes d'organisation scolaire ».

Ainsi le « plan 800 collèges » permet de déroger aux programmes, aux horaires nationaux, en faisant définir localement l'organisation pédagogique dans chaque établissement.

Dans le cadre d'une contractualisation, les équipes de pilotage seraient l'instrument d'une caporalisation du métier des enseignants. Ceux-ci seront désignés comme responsables du niveau de leurs élèves et seraient désormais évalués sur leurs résultats. Ce serait la fin de la liberté pédagogique.

Et avec l'introduction de nouvelles tâches, leur charge de travail serait augmentée.

Ce plan ouvre aussi la possibilité de faire intervenir les enseignants du premier degré dans les collèges.

Au moment où le gouvernement supprime plus de 4 000 postes d'enseignants, le « plan 800 collèges » est bien un « *rouleau compresseur contre l'éducation prioritaire* » comme l'indique un document du SNES. C'est un moyen de récupérer les quelques moyens supplémentaires qui sont alloués à ces établissements.

Le CDFN de la FSU doit se prononcer pour le retrait pur et simple de ce plan et pour que les personnels soient appelés à ne pas participer à sa mise en place.

Motion : « Pour le retrait du "plan 800 collèges" »

Le plan 800 collèges permet de déroger aux programmes, aux horaires nationaux, conduit à la différenciation de l'enseignement pour les élèves et introduit la contractualisation.

Ce plan s'inscrit dans un ensemble d'attaques contre les statuts des personnels et le caractère national de l'enseignement.

En conséquence **le CDFN de la FSU se prononce pour le retrait pur et simple de ce « plan 800 collèges ».**

Et en ce sens, le CDFN estime que les personnels doivent être appelés à ne pas participer à la mise en place de ce projet.

(Résultat du vote : Pour : 8 / Contre : 73 / Abstentions : 12 / Refus de vote : 24)

Motion : « Pour le retrait de la signature de l'accord interministériel sur la PSC »

L'accord interministériel sur la PSC du 26 janvier 2022 impose aux actifs la souscription obligatoire au contrat collectif choisi par chaque ministère.

L'application de la PSC dans la fonction publique d'État révèle, chaque jour davantage, ses conséquences délétères, en particulier pour les retraités et les personnels aux salaires les plus faibles.

Aussi, le CDFN de la FSU se prononce pour le retrait de la signature de notre fédération sur cet accord.

(Résultat du vote : Pour : 8 / Contre : 84 / Abstentions : 8 / Refus de vote : 16)